

LA SNCF TOUJOURS EN GALÈRE

MATTHIEU GOAR

Le train de la polémique avance à grande vitesse. Huit jours après la galère subie par les 600 passagers du train Strasbourg-Port-Bou, qui a établi un record de lenteur (plus de 24 heures de trajet, 15 heures de retard), la SNCF a rendu public, hier, un rapport interne. Devant une carte détaillée de l'itinéraire, Barbara Dalibard, directrice générale de SNCF Voyages, est revenue sur les cinq incidents – une heure de délai dans la préparation, sept heures d'attente en raison d'un problème de conducteur, 45 minutes pour évacuer un voyageur ivre, deux heures en raison de la panne d'un autre train et 2 h 50 à cause d'une panne. « La volonté de bien faire, c'est-à-dire d'acheminer coûte que coûte, en dépit des conditions difficiles, les 600 voyageurs, a conduit la SNCF à prendre des risques », justifie ce document. « Il aurait été préférable de ne pas faire partir ce train », a explicité Barbara Dalibard en présentant les excuses de la SNCF, qui a promis d'indemniser les voyageurs et de leur offrir des billets.



G. VARELA / 20 MINUTES

Le train a mis plus de 24 heures pour rejoindre sa destination.

Colère et polémique

Mais cela ne suffira pas à calmer la colère. D'abord, celle du gouvernement qui a pris le parti des voyageurs privés d'informations, de toilettes, et parfois de chauffage. Nathalie Kosciusko-Morizet

a ainsi fustigé l'absence d'un conducteur remplaçant lors de l'incident de Belfort (un chauffeur a dû être acheminé en catastrophe de Lyon) « La première connerie pour moi, c'est qu'on ne m'a pas dit cela au début. On m'a dit que le

conducteur n'a pas pu [arriver à temps] à cause de la neige. Mais ce n'était pas ça », a expliqué le ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement sur Radio Classique. Les syndicats sont, eux aussi, montés au créneau en critiquant la nouvelle organisation. « La SNCF doit cesser sa politique de démantèlement de l'entreprise », a lancé SUD-Rail.

Par ailleurs, la compagnie est toujours sous la menace d'un procès dans cette affaire. Passagère du train, l'avocate Fanny Deetjen, n'a pas renoncé à engager une action en justice collective. ■

■ UNE PÉTITION POUR EXPRIMER SON MÉCONTENTEMENT

Intempéries, erreurs d'aiguillage en Bretagne, calvaire du train Strasbourg-Port-Bou, les retards se multiplient à la SNCF qui doit faire face à la colère des clients. L'Association des usagers des chemins de fer de la région Ouest a lancé le 23 décembre une pétition nationale « SNCF ras-le-bol », dont le nombre de signataires dépassait les 2 500, hier soir.